



L'emploi au 3^e trimestre 2017 poursuit son ascension

Au 3^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,4 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Sur un an, la progression de l'emploi atteint 2,1 % ; elle est en grande partie à mettre au crédit de l'intérim, des secteurs du conseil et de la restauration. Dans le même temps, la masse salariale affiche une bonne dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,4 %

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

93 400 emplois

créés sur un an dans la région.

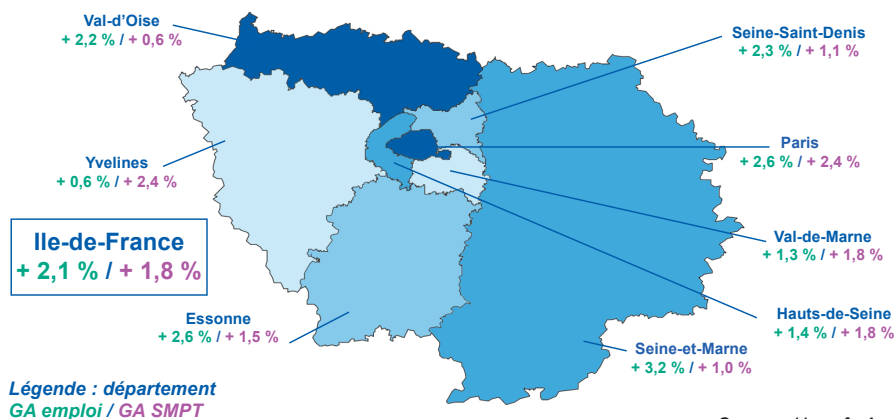
La croissance de l'emploi se confirme à un rythme significatif ce trimestre

Près de 17 800 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,4 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors intérim (+ 0,4 %) et la construction (+ 0,9 %) affichent des gains d'emplois alors que l'industrie (- 0,2 %) et l'intérim (- 0,1 %) détruisent de l'emploi. Le rythme de croissance reste stable par rapport au dernier trimestre mais demeure inférieur à la forte progression de l'emploi observée en fin d'année 2016 et au début d'année 2017. Cela étant, l'emploi francilien progresse légèrement plus rapidement que l'emploi national ce trimestre (+ 0,3 %). Signalons que les créations d'emplois du 2^e trimestre ont été révisées à la hausse à 18 700 contre 16 000 en données provisoires.

La croissance de l'emploi privé demeure dynamique sur un an

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 93 400 salariés (+ 2,1 %). Cette augmentation dynamique sur un an s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre 0,4 % et 0,7 %. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative chaque trimestre.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Source : Urssaf - Acooss

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 3 ^e T 2017	Glissement annuel				
		3 ^e T 2017	3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'€uros)	45 973	+ 3,8 %	+ 2,5 %	+ 2,2 %	+ 1,7 %
	Emploi (en milliers)	4 643	+ 2,1 %	+ 1,1 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	3 302	+ 1,8 %	+ 1,4 %	+ 1,6 %	+ 1,3 %
France entière	Masse salariale (en millions d'€uros)	140 207	+ 3,7 %	+ 2,3 %	+ 1,7 %	+ 1,5 %
	Emploi (en milliers)	18 145	+ 1,8 %	+ 1,1 %	+ 0,4 %	- 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	2 577	+ 2,1 %	+ 1,1 %	+ 1,5 %	+ 1,4 %

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2017	3 ^e T 2017	3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014
BZ	Industries extractives	2,3	+ 5,2 %	- 6,1 %	- 0,9 %	+ 5,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,8	+ 0,2 %	+ 2,0 %	+ 2,0 %	+ 4,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,3	+ 2,9 %	- 2,2 %	- 3,8 %	+ 0,3 %
CC	Bois et papier	14,9	- 5,8 %	- 5,3 %	- 5,8 %	- 4,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,2	- 0,9 %	- 2,9 %	- 2,8 %	- 0,9 %
CE	Industrie chimique	26,3	+ 0,7 %	+ 0,4 %	+ 1,0 %	- 2,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,7	- 2,2 %	- 1,1 %	- 4,0 %	- 2,2 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,4	- 1,1 %	- 1,8 %	- 3,9 %	- 2,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	24,9	- 1,7 %	- 2,9 %	- 2,8 %	- 2,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	35,9	- 0,7 %	- 0,2 %	- 1,8 %	-10,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,3	- 0,4 %	- 3,4 %	- 1,1 %	- 2,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,4	- 2,2 %	- 3,3 %	- 3,2 %	- 2,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	71,0	- 0,4 %	- 1,9 %	- 1,6 %	- 4,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,2	- 0,8 %	- 0,2 %	- 1,4 %	- 1,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	43,2	- 3,1 %	- 0,3 %	- 0,5 %	+ 1,8 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	28,3	+ 0,9 %	- 0,9 %	- 0,3 %	- 2,2 %
FZ	Construction	287,7	+ 3,3 %	+ 0,4 %	- 1,4 %	- 0,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	704,3	+ 0,6 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 0,7 %
HZ	Transports et entreposage	372,3	+ 1,0 %	+ 0,3 %	+ 0,1 %	+ 0,3 %
IZ	Hébergement et restauration	312,0	+ 3,6 %	+ 2,0 %	+ 2,5 %	+ 1,4 %
JA	Édition et Audiovisuel	130,7	- 1,4 %	+ 0,4 %	- 1,4 %	- 1,3 %
JB	Télécommunications	52,5	+ 0,2 %	+ 0,7 %	- 2,3 %	+ 4,6 %
JC	Activités informatiques	209,9	+ 5,4 %	+ 3,7 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	314,4	+ 1,2 %	- 0,1 %	- 0,2 %	- 0,3 %
LZ	Activités immobilières	77,2	- 1,3 %	- 1,4 %	+ 0,1 %	- 1,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	398,1	+ 3,1 %	+ 2,6 %	+ 2,4 %	+ 1,3 %
MB	Recherche et développement	39,9	+ 1,2 %	- 0,8 %	+ 2,8 %	- 0,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	89,7	+ 1,0 %	+ 1,7 %	+ 0,2 %	+ 1,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	581,4	+ 5,8 %	+ 3,0 %	+ 2,3 %	+ 0,2 %
OZ	Administration publique	43,0	- 0,9 %	- 1,1 %	- 1,3 %	- 0,3 %
PZ	Enseignement	88,0	+ 2,4 %	+ 2,4 %	+ 0,2 %	+ 0,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	104,3	+ 0,5 %	+ 1,7 %	+ 0,9 %	+ 1,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	198,4	+ 3,6 %	+ 2,4 %	+ 3,6 %	+ 2,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	90,7	+ 2,3 %	+ 1,2 %	+ 1,6 %	+ 1,2 %
SZ	Autres activités de services	129,1	+ 0,6 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 1,1 %
	Industrie	419,1	- 0,8 %	- 1,1 %	- 1,4 %	- 2,2 %
	Construction	287,7	+ 3,3 %	+ 0,4 %	- 1,4 %	- 0,2 %
	Tertiaire	3 935,8	+ 1,9 %	+ 1,2 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 822,8	+ 2,3 %	+ 1,4 %	+ 1,1 %	+ 0,7 %
	Intérim	113,0	+18,7 %	+ 7,3 %	+ 9,4 %	- 2,5 %

Source : Urssaf - Acof

De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (+ 1,8 % sur un an).

La masse salariale poursuit son expansion

La masse salariale progresse de 3,3 % sur un an cumulé (+ 3,8 % pour le seul 3^e trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 3,2 %). La croissance de la masse salariale est très dynamique depuis début 2017, avec trois trimestres connaissant des hausses de plus de 3 %. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) augmente encore (+ 1,8 % sur un an). Le SMPT croît plus rapidement au niveau national (+ 2,1 %). Cependant, le SMPT francilien s'établit à 3 302 euros, soit un niveau supérieur de 28,1 % au salaire moyen national.

Les créations d'emplois dans le tertiaire sont importantes

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,4 %). Sur un an, le gain est de 1,9 %, soit 70 100 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (*tableau 2*) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. L'action sociale est dynamique sur un an. L'emploi dans le secteur de l'hébergement et restauration affiche également une croissance importante sur un an, sous l'impulsion principalement de la restauration, alors que l'emploi dans l'hébergement repart et signe son second trimestre d'évolution positive.

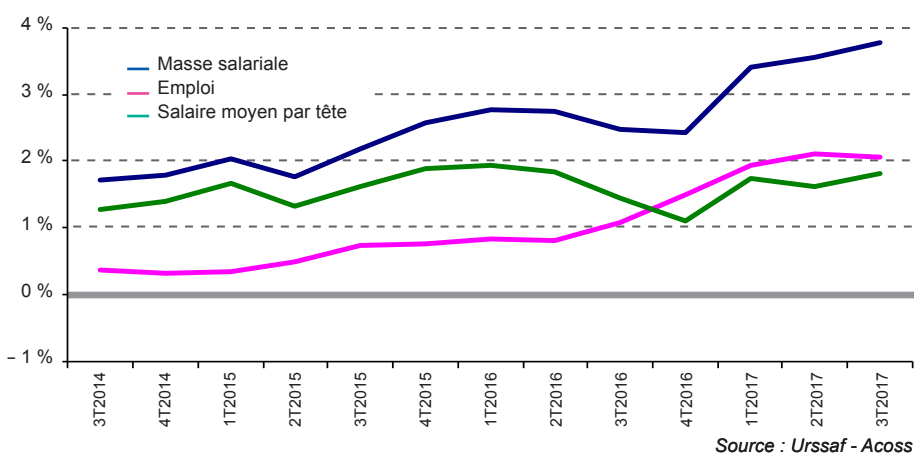
À l'inverse, l'emploi dans les activités immobilières et le secteur de l'édition et audiovisuel est en baisse. Parallèlement, l'intérim affiche une nouvelle hausse très importante sur un an (+ 18,7 %) malgré le léger repli observé ce trimestre. Le secteur demeure ainsi au-dessus de la barre symbolique des 110 000 emplois.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2017	3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014
Industrie	4 154,9	+ 2,5 %	+ 1,9 %	+ 1,6 %	+ 1,2 %
Construction	2 562,8	+ 1,3 %	+ 1,8 %	+ 0,3 %	- 0,5 %
Tertiaire	3 270,8	+ 1,7 %	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,5 %
Dont tertiaire hors intérim	3 292,1	+ 1,9 %	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,5 %
Total Ile-de-France	3 301,7	+ 1,8 %	+ 1,4 %	+ 1,6 %	+ 1,3 %

Source : Urssaf - Acoess

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acoess

Solide création de postes dans la construction

Pour le 5^e trimestre consécutif, l'emploi salarié dans la construction croît. Il est en hausse au 3^e trimestre (+ 0,9 %). Sur un an, il progresse de 3,3 %. Parallèlement, l'évolution du SMPT ralentit. Ainsi, les évolutions de l'emploi semblent être tirées par les activités les moins rémunératrices de ce grand secteur ce trimestre, soit la situation inverse du trimestre précédent.

La contraction des emplois industriels se poursuit

Les pertes d'emplois dans l'industrie se poursuivent à un rythme lent ce trimestre après un 2^e trimestre inquiétant (- 0,2 % ce trimestre contre - 0,5 % le trimestre précédent). Ce grand secteur n'a plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011. Sur un an, la diminution demeure significative, avec une baisse de 0,8 % des effectifs. Peu de secteurs affichent une augmentation significative du nombre de leurs salariés : les industries chimiques, l'habillement et les industries extractives (*tableau 2*). À l'inverse, la branche bois et papier et l'industrie pharmaceutique chutent nettement.

Le SMPT reste dynamique

La croissance du SMPT est dynamique dans le tertiaire (*tableau 3*) et s'établit à 1,7 % sur un an, signant ainsi un second trimestre de croissance significative. Dans l'industrie, la croissance du SMPT (+ 2,5 %) est plus importante que le trimestre précédent (+ 1,8 %). Dans la construction, le SMPT se tasse (+ 1,3 % sur un an).

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	3 ^e T 2017	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 424	3 514
77 - Seine-et-Marne	362	2 479
78 - Yvelines	404	3 131
91 - Essonne	356	2 855
92 - Hauts-de-Seine	920	4 181
93 - Seine-St-Denis	490	2 936
94 - Val-de-Marne	397	2 836
95 - Val-d'Oise	290	2 538
National	18 145	2 577

Source : Urssaf - Acoess

L'emploi progresse en Seine-et-Marne et recule dans les Yvelines

L'emploi évolue de façon positive dans une majorité des départements franciliens par rapport au 2^e trimestre 2017, notamment à Paris (+ 0,6 %) et en Seine-et-Marne (+ 0,7 %). À l'inverse, il stagne dans le Val-de-Marne et baisse dans les Yvelines (- 0,7 %), notamment du fait de déménagements d'entreprises. Sur un an, ce sont également les départements de la Seine-et-Marne (+ 3,2 %) et de Paris (+ 2,6 %) qui enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. La progression est supérieure à 1,3 % pour tous les départements sauf les Yvelines (+ 0,6 %).

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2017	3 ^e T 2017	3 ^e T 2016	3 ^e T 2015	3 ^e T 2014
BZ	Industries extractives	32,0	+ 1,2 %	+ 1,8 %	- 0,3 %	+ 3,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	379,0	+ 0,9 %	+ 2,2 %	+ 5,2 %	+ 4,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	172,6	+ 4,0 %	+ 2,4 %	- 2,2 %	+ 0,9 %
CC	Bois et papier	149,4	- 3,6 %	- 5,8 %	- 3,9 %	- 2,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	42,1	- 3,4 %	+ 6,8 %	+ 6,2 %	+ 0,5 %
CE	Industrie chimique	390,3	+ 3,1 %	+ 1,0 %	+ 3,3 %	- 2,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	270,9	+ 3,0 %	- 1,3 %	- 4,7 %	+ 3,4 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	219,6	+ 2,0 %	+ 1,1 %	- 1,6 %	- 1,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	255,1	- 0,7 %	+ 1,3 %	- 2,8 %	- 1,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	552,2	+ 3,4 %	+ 4,0 %	- 0,6 %	- 10,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	169,5	+ 3,4 %	- 0,5 %	- 0,1 %	+ 0,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	199,9	+ 2,0 %	- 1,2 %	- 1,6 %	- 0,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 033,6	+ 2,4 %	- 0,7 %	- 0,3 %	- 2,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	458,1	+ 0,7 %	+ 1,5 %	+ 0,1 %	+ 1,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	655,2	- 0,2 %	+ 1,3 %	+ 4,1 %	+ 2,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	249,8	+ 1,7 %	- 0,1 %	- 1,2 %	- 1,8 %
FZ	Construction	2 202,4	+ 4,3 %	+ 1,7 %	- 1,0 %	+ 0,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 459,2	+ 3,3 %	+ 1,7 %	+ 2,6 %	+ 1,7 %
HZ	Transports et entreposage	3 365,6	+ 0,5 %	+ 2,5 %	+ 0,4 %	+ 1,1 %
IZ	Hébergement et restauration	1 776,7	+ 4,9 %	+ 2,0 %	+ 2,4 %	+ 2,3 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 815,8	+ 1,4 %	+ 3,5 %	+ 3,0 %	+ 1,7 %
JB	Télécommunications	696,2	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 6,1 %
JC	Activités informatiques	2 811,5	+ 7,1 %	+ 5,6 %	+ 4,1 %	+ 2,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 183,6	+ 3,5 %	+ 1,8 %	+ 3,1 %	+ 1,9 %
LZ	Activités immobilières	769,2	+ 3,4 %	+ 2,7 %	+ 2,2 %	+ 0,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 774,5	+ 6,0 %	+ 4,0 %	+ 3,6 %	+ 3,0 %
MB	Recherche et développement	547,2	+ 0,7 %	+ 1,4 %	+ 0,6 %	+ 5,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 021,5	+ 2,4 %	+ 4,5 %	+ 4,6 %	+ 2,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 826,4	+ 7,2 %	+ 4,6 %	+ 3,5 %	+ 2,4 %
OZ	Administration publique	405,9	- 0,0 %	+ 0,1 %	- 0,2 %	- 0,9 %
PZ	Enseignement	596,4	+ 2,9 %	+ 1,3 %	+ 1,2 %	+ 1,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	783,3	+ 2,6 %	+ 2,5 %	+ 2,8 %	+ 3,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 085,7	+ 4,4 %	+ 2,8 %	+ 3,6 %	+ 4,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	749,5	+ 8,7 %	+ 3,6 %	+ 0,1 %	+ 7,3 %
SZ	Autres activités de services	872,9	+ 3,1 %	- 4,0 %	+ 1,6 %	+ 0,8 %
	Industrie	5 229,5	+ 1,6 %	+ 0,7 %	+ 0,2 %	- 1,3 %
	Construction	2 202,4	+ 4,3 %	+ 1,7 %	- 1,0 %	+ 0,0 %
	Tertiaire	38 541,1	+ 3,8 %	+ 2,6 %	+ 2,7 %	+ 2,3 %
	dont Tertiaire hors intérim	37 675,1	+ 4,0 %	+ 2,8 %	+ 2,7 %	+ 2,3 %
	Intérim	866,0	+15,6 %	+ 9,3 %	+ 3,4 %	+ 2,3

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette dé plafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr